



École Plantasanté

Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr



PRÉPARATIONS À BASE DE PLANTES

Programme pédagogique détaillé

Formation en présentiel sur les préparations à base de plantes – 2025.

Aspects pratiques et dates 2025 :

Formatrice préparant les cours

Formation assurée par Elisabeth BUSSE (intervenant permanent) Docteur en pharmacie, intervenante en faculté de Pharmacie, praticienne et enseignante en naturopathie, diplômée de l'École des plantes de Bailleul.

L'encadrement

Est assuré par Christian BUSSE, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, et par Elisabeth BUSSE, docteur en pharmacie, formatrice en phyto-aromathérapie et techniques de préparations galéniques.

Dates, durée et lieu de la formation

Du vendredi 7 au dimanche 9 novembre 2025.

1^{er} jour : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

2^{ème} jour : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

3^{ème} jour : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Soit 20 heures sur 3 jours.

Lieu de l'action : 31 route de Grendelbruch 67560 Rosheim, sous réserve de modification du lieu des stages.

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél répondeur : 06.45.33.75.04

Doc mis à jour le 16/07/24



Niveau requis

Pour vous inscrire à cette formation, il vous suffit :

- ✓ D'être majeur et d'avoir obtenu votre baccalauréat ou diplôme équivalent.

Informations complémentaires

- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 15 personnes (**ce stage sera organisé pour un minimum de 8 personnes**). Contrôle par fiches de présence avec les horaires.
- Accessibilité personnes en situation de handicap : nous consulter.

Moyens pédagogiques et techniques

Supports informatiques, équipement audiovisuel, support de cours. Equipement de laboratoire ; travail interactif.

Progression pédagogique

Progression méthodique sur 3 jours en salle pour les aspects théoriques le 1^{er} jour, puis en salle de travaux pratiques permettant de manipuler les préparations les 2^{ème} et 3^{ème} jour.

Suivi de l'exécution du programme

Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires, les évaluations orales effectuées.

Modalités de paiement

L'Ecole Plantasanté pratique deux tarifications :

- Le tarif « inscription individuelle » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci prend sa formation à ses frais : voir contrat ou convention.
- Le tarif « formation professionnelle » (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe). Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un licenciement collectif : envoi des papiers sur demande par mail. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Les Objectifs

Acquisition de compétences nouvelles : apprendre l'aspect technique de préparations à base de plantes **pour un usage personnel**, et mieux choisir ses compléments alimentaires.



Appréciation des résultats

Le participant à cette formation recevra une attestation de participation au cours après avoir suivi les 3 journées de formation.

Information sur la législation en vigueur sur les plantes médicinales en vente libre

Depuis le 11 septembre 1941, un décret du gouvernement de Vichy prévoit que seuls les herboristes diplômés avant cette date et les pharmaciens peuvent gérer une herboristerie en France dans l'état de la législation en France.

A ce jour sont en vente libre 148 plantes médicinales, suite au décret 2008-841 du 22.08.2008, ainsi que la quasi-totalité des huiles essentielles.

A la suite du même décret, sont en vente libre :

- ✓ 148 plantes médicinales.
- ✓ Plus de 100 huiles essentielles.
- ✓ 25000 compléments alimentaires à base des plantes médicinales précitées, de vitamines et d'oligo-éléments, en vente et déposés à la DGCCRF.
- ✓ Les produits diététiques et de régime, contenant en général des plantes médicinales ou alimentaires.
- ✓ Les produits cosmétiques, de plus en plus à base de plantes médicinales et/ou d'huiles essentielles.

Soit 5 catégories de substances en vente libre.

Programme de la formation

Les préparations à base de plantes et huiles essentielles.

Partie théorique : le matériel (balance, mortiers, pilons, verrerie...), les locaux de préparation (disposition des différents éléments, nettoyage des locaux...), le séchage des plantes, les étapes de la plante à la poudre... Les différentes matières premières (plantes fraîches, plantes sèches, alcool, eau, cire d'abeille...), conservation, notion de qualité, avantages, inconvénients.

Définitions selon le mode opératoire et conséquences sur le dosage final. La traçabilité tout au long des différentes opérations. Tours de main...

2^{ème} au 3^{ème} jour : théorie des diverses possibilités, puis réalisation de préparations : macération, infusion, décoction, extrait fluide, sirops, lotion, pommade, crème, cérat, gélules, poudres composées.